

→ communication et commerce électronique

ÉRIC A. CAPRIOLI

Préface de
JÉRÔME HUET

DROIT & PROFESSIONNELS

SIGNATURE
ÉLECTRONIQUE ET
DÉMATÉRIALISATION

 LexisNexis®

communication et commerce électronique ←

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ET DÉMATÉRIALISATION

Le numérique touche aujourd'hui à tous les domaines de la société et le Droit le prend en compte depuis les années 1990, spécialement en matière de dématérialisation des documents et des échanges et de signature électronique. Les règles internes, européennes et internationales évoluent avec les nouveaux usages en vue de participer à la Confiance dans le numérique. L'ouvrage analyse les aspects juridiques en vigueur ainsi que la proposition de règlement européen relative à l'identification et aux services de confiance.

La première partie de l'ouvrage traite de l'identification, de l'authentification et des identités numériques, notions clés tant en matière de signature électronique que de paiements ou de dématérialisation en général. Sans identification et vérification de l'identité des parties à un acte juridique ou de l'auteur d'un fait, comment imputer cet acte à une personne ou engager la responsabilité de celui qui a commis le délit (civil ou pénal) ?

La deuxième partie porte sur l'ensemble des services de confiance dans les transactions électroniques, dont la signature électronique est une composante essentielle, puisqu'elle crée et sécurise l'écrit sous forme électronique. Mais d'autres services, non moins importants, siègent à ses côtés (datation électronique, cachet électronique, archivage ou encore cryptologie).

Enfin, la troisième partie est consacrée au régime juridique des prestataires de services de confiance, c'est-à-dire à l'étude des droits, qualifications et certifications, obligations et responsabilités des personnes (le plus souvent morales) qui mettent en œuvre des plates-formes techniques pour fournir des services de confiance : prestataires de services de certification électronique, de gestion de la preuve, d'horodatage ou d'archivage.

L'ouvrage s'adresse à tous les juristes d'entreprises, avocats, magistrats, professeurs et étudiants, ainsi qu'aux acteurs de l'économie numérique, qu'ils soient utilisateurs ou prestataires de services de confiance.

L'AUTEUR

ÉRIC A. CAPRIOLI est avocat à la Cour de Paris, docteur en droit, habilité à diriger des recherches en droit et fondateur de la société d'avocats Caprioli & Associés. Il est membre de la délégation française aux Nations-Unies sur le commerce électronique, vice-président de la Fédération Nationale des Tiers de Confiance (FNTC) et du Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique (CESIN). Il est également spécialiste en droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication, ainsi qu'en droit de la propriété intellectuelle.



434601

Prix : 42 €

ISBN : 978-2-7110-1862-8

ISSN : 2119-3169

www.lexisnexis.fr

